

COLLÈGE
Dawson

RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX IST

Collège Dawson

ADDENDA ME01



Mona Masoumi, ing.
#OIQ : 6044674



Massi Ourtirane, ing.
#OIQ : 6044674

No Projet client : DAW230627

EMISSION POUR ADDENDA
13 MARS 2024

Cet addenda fait partie du bordereau de prix et devis originaux et devra être reconnu comme faisant partie intégrante des documents contractuels. Les services affectés par cet addenda se conforment au devis original, aux conditions générales et à tout addenda émis antérieurement s'il en est. Les soumissionnaires s'assureront que le coût des services affectés par les addendas est inclus dans le montant de la soumission.

1. Électricité :

Cet addenda # 1 sert à remplacer les plans EP-400 émis le 20 février 2024 pour soumission pour le projet cité ci-dessus.

1.1 ÉLECTRIQUE – PLAN EP-400

1. Fournir, installer et raccorder une cloche d'alarme incendie dans le local 2H-12.
2. Fournir, installer et raccorder une cloche d'alarme incendie dans le local 2H-14.
3. Fournir, installer et raccorder une cloche d'alarme incendie dans le local 2F-26.
4. Les nouveaux équipements d'alarme incendie doivent être compatibles avec le panneau existant d'alarme incendie.
5. Le système d'alarme incendie doit être conforme à la norme CAN/ULC S-524.
6. Le système d'alarme incendie doit être vérifié conformément à la norme CAN/ULC S-537 à la fin du projet.
7. Soumettre le certificat de conformité à l'ingénieur

2. Mécanique :

QUESTIONS/RÉPONSES :

QUESTION1 : DANS LE PLAN DE RÉAMÉNAGEMENT EN VENTILATION DANS CE PROJET ON VOIT DES TAGS SE-1 ET SE-2 À QUELQUES ENDROITS, PAR CONTRE ON N'A PAS DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES POUR CES ÉQUIPEMENTS. EST-CE POSSIBLE VALIDER SI CES ÉQUIPEMENTS FONT PARTI DU PROJET? SI OUI, ON LES FOURNIT ET INSTALLE?

RÉPONSE 1 : AUCUN SERPENTIN N'EST REQUIS DANS LE CADRE DU PROJET.

QUESTION 2 : LA DÉMOLITION DE LA MACHINE DE CLIMATISATION (PLAN MV-100) MANQUE D'INFO, COMBIEN DE LIGNES IL FAUT DÉMOLIR? QUELLE LONGUEUR ONT-ELLES? OÙ EST LE CONDENSEUR?

RÉPONSE 2 : IL EST DEMANDÉ SUR LE PLAN DE DÉMOLIR LES LIGNES DE RÉFRIGÉRATION, SOIT SUCCION ET ASPIRATION JUSQU'AU MUR DU LOCAL. IL Y A DONC ENTRE 3 ET 4 MÈTRES AU NIVEAU DE LA LONGUEUR. LA LOCALISATION DU CONDENSEUR EST INCONNUE POUR LE MOMENT, RAISON POUR LAQUELLE IL EST DEMANDÉ DE DÉMOLIR JUSQU'À LA LIMITE DU LOCAL ET BOUCHER LES TUYAUX.

FIN DE L'ADDENDA